

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27743**

Intitulé

MASTER : MASTER Entreprise et Patrimoine (EP) Spécialité « Droit de la Banque »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Toulon	Recteur Chancelier des Universités, Président de l'UTLN, Doyen de l'UFR de Droit

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

41062 banque

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes

C1- ACTIVITES

- C1.1 Raisonement juridique et à l'élaboration de consultations : veille juridique
- C1.2 Analyse de dossiers
- C1.3 Formulation des questions pertinentes
- C1.4 Rédaction des actes quotidiens de l'entreprise
- C1.5 Rédaction des contrats (contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée, contrat de travail à temps partiel, contrat d'apprentissage...)
- C1.6 Confection du règlement intérieur ; modes et moyens de signature des actes collectifs (accords d'entreprise, conventions collectives...)
- C1.7 Élection des représentants du personnel et fonctionnement ainsi que les actes concomitants ;
- C1.8 Lettres de licenciement, de sanction disciplinaire...
- C1.9 Gérer un conflit d'ordre individuel ou collectif dans ses différentes étapes possibles (conciliation, médiation, transaction, action en justice...)
- C1.10 Utiliser l'ensemble des outils à sa disposition : code du travail, code de la sécurité sociale, code des assurances... logiciels liés aux rémunérations, sites publics comme Légifrance, Ministère du travail
- C1.11 Réagir et diriger une équipe dans le but de solutionner une difficulté ou de gérer le quotidien social de l'entreprise
- C1.12 Recevoir des clients et identifier leurs besoins patrimoniaux
- C1.13 Réaliser un diagnostic et une expertise patrimoniale
- C1.14 Conseiller dans tous les aspects de la gestion du patrimoine : conseil en investissement financier ou immobilier, en allocation d'actifs, en réorganisation du patrimoine individuel ou professionnel, en prévoyance ou en transmission, en droit civil, social, droit des sociétés ou en fiscalité, etc.;
- C1.15 Prendre en charge une mission de gestion patrimoniale de quelque nature que ce soit : gestion déléguée, libérale ou en réseau, et différents mandats de gestion, courtage et intermédiation
- C1.16 Assister et représenter dans le contentieux de la gestion du patrimoine
- C1.17 Offrir une expertise globale et complète des situations patrimoniales en fonction des paramètres personnels, familiaux et professionnels en vue de définir et conseiller des clefs de choix stratégiques et sécurisés

Le professionnel dispose de compétences telles que :

C2- CONNAISSANCES

- C2.1 Droit civil
- C2.2 Droit des affaires
- C2.3 Droit social
- C2.4 Droit des régimes matrimoniaux
- C2.5 Droit des sûretés
- C2.6 Droit des instruments de paiement et de crédit
- C2.7 Droit du travail approfondi
- C2.8 Droit de la protection sociale
- C2.9 Groupes de sociétés
- C2.10 Publicité foncière
- C2.11 Droit bancaire
- C2.12 Droit de la construction
- C2.13 Droit privé comparé : droit de l'environnement
- C2.14 Droit international privé
- C2.15 Fiscalité
- C2.16 Droit des entreprises en difficultés

C2.17 Successions et libéralités
C2.18 Voies d'exécution
C2.19 Droit des assurances
C2.20 Droit de la concurrence
C2.21 Droit privé comparé : droit des contrats
C2.22 Histoire du droit privé
C3 - SAVOIR FAIRE GENERAUX COMPETENCES TRANSVERSALES

C3.1 Anglais
C3.2 Pack office

C4 - SAVOIR FAIRE TECHNIQUE

C4.1 Maîtriser les différents outils de la gestion des patrimoines privés et professionnels dans les différents secteurs notarial, bancaire, financier des assurances, de la prévoyance et des CGPI en vue de conseiller efficacement

C4.2 Actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine en vue de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique

C4.3 Analyser une situation en vue de dégager, formuler et résoudre les problèmes juridiques posés

C4.4 Maîtriser les données civiles, sociales et fiscales de la gestion du patrimoine dans une approche nationale et internationale : situation des expatriés, délocalisation des biens et des personnes, règles du droit international privé et de la fiscalité internationale

C4.5 Conseiller et gérer les différents produits d'épargne et placements bancaires et financiers : instruments simples, complexes et dérivés, produits d'assurance et de capitalisation, instruments de prévoyance et de retraite, différents comptes et plans, placements individuels et épargne collective, etc.

C4.6 Conseiller sur les stratégies d'allocation d'actifs en vue d'une gestion optimale des risques et perspectives de rendement en fonction de l'environnement économique, juridique et du profil du client ainsi que des techniques de détention (directe ou indirecte) et de gestion (déléguée ou non)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent le plus souvent dans le secteur bancaire

La formation ouvre des à des postes qualifiés de :

Juristes ou collaborateurs juridiques

Juriste de banque

Gestionnaire contentieux des banques

Gestionnaire contentieux des sociétés de crédit-bail

Spécialisation d'avocat de banque ou d'huissier de justice

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1401 : Gestion en banque et assurance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après une formation en six semestres (licence) relevant, pour le M1, des trois domaines suivants :

En M2, l'accès est sur dossier de candidature pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1ère année. Pour les autres, l'accès est sur dossier de validation.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

SEMESTRE 1

UE1 et 2: Droit des régimes matrimoniaux, Droit des sûretés, Droit des instruments de paiement et de crédit, Droit du travail approfondi, Droit de la protection sociale 12 ECTS

UE3: Groupes de sociétés, Publicité foncière, Droit bancaire, Droit de la construction, Droit privé comparé : droit de l'environnement, Droit international privé, Fiscalité 12 ECTS

UE4: Allemand ou Anglais ou Espagnol ou Italien 2 ECTS

SEMESTRE 2

UE5 2 et 6.1 :Droit des entreprises en difficultés, Successions et libéralités, Voies d'exécution,

Droit du travail approfondi, Droit de la protection sociale

UE 7 Droit des assurances, Droit de la concurrence, Droit privé comparé : droit des contrats, Histoire du droit privé 8 ECTS

UE 8 Mémoire ou stage 4 ECTS 12h

Aide au mémoire et au rapport de stage

UE 9 langue

SEMESTRE 3

UE1 Techniques de financement 10 ECTS 46h

Crédits bancaires

Crédit-bail et locations financières

UE2 Contentieux du financement 10 ECTS 62h

Prévention et conciliation

Contentieux bancaire des entreprises en difficulté

Contentieux bancaire du surendettement des particuliers

UE3 Recouvrement des financements 9 ECTS 49h

Saisie immobilière

Techniques judiciaires de recouvrement

UE4 Langue étrangère 1 ECTS 12h

Anglais

SEMESTRE 4

UE5 Garantie du financement 4 ECTS 36h

Droit des sûretés bancaires approfondi

UE 6 Obligations et responsabilités du banquier 4 ECTS 40h

Aspects civils de la responsabilité et des obligations du banquier

Droit pénal financier

UE 7 Droit des produits « banque et assurance » 4 ECTS 33h

Droit des instruments financiers

Assurance-vie

UE 8 Pratique professionnelle 2 ECTS 10h

Pratique professionnelle du financement

Pratique professionnelle du contentieux

UE 9 Langue étrangère 1 ECTS 12h

Anglais

UE 10 Stage 15 ECTS

Mémoire ou stage en cabinet

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants, chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants, chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20120360 - (2012-2013)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

ove@univ-tln.fr

Autres sources d'information :

<http://univ-tln.fr/>

UNIVERSITE DE TOULON

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Historique de la certification :

2008 : Création Master Entreprise et Patrimoine Spécialité « Droit de la Banque »